

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°46 du 5 novembre 2010**

PARTIE PERMANENTE  
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°7

**ARRÊTÉ N° 1549/DEF/DCSCA**

portant changement de dénomination du cercle mixte de la Valbonne.

*Du 11 octobre 2010*

**ARRÊTÉ N° 1549/DEF/DCSCA portant changement de dénomination du cercle mixte de la Valbonne.**

*Du 11 octobre 2010*

NOR D E F E 1 0 5 2 3 6 5 A

---

*Références :*

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Arrêté du 2 novembre 1982 (BOC, p. 4448. ; BOEM 135.1, 145.1, 620-0.2.1, 620-5.1.1, 707.1, 724.1.2) modifié.

Arrêté du 12 septembre 1988 (BOC/PA, p. 3847) (n.i. BO).

Arrêté n° 362 du 17 mai 1999 (BOC/PA, p. 3424) (n.i. BO).

Arrêté n° 115 du 13 mai 2009 (BOC N° 19 du 5 juin 2009, texte 11. ; BOEM 135.2).

Arrêté du 16 décembre 2009 (JO n° 296 du 22 décembre 2009, texte n° 25 ; signalé au BOC 1/2010. ; BOEM 110.3.1.5).

*Texte abrogé :*

Arrêté n° 565 du 6 août 2004 (BOC, 2004, p. 4720 ; BOEM 707.2).

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 135.2, 145.1, 724.1.2

*Référence de publication :* BOC N°46 du 5 novembre 2010, texte 7.

---

Le ministre de la défense,

Vu le code de la défense, notamment ses articles R. 3412-5, R. 3412-6 et R. 3412-17 ;

Vu l'arrêté du 2 novembre 1982 modifié portant délégation de pouvoirs à certaines autorités militaires en matière d'organisation et de fonctionnement des cercles et des foyers dans les armées ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 1988 portant changement de dénomination et fusionnement des cercles officiers et sous-officiers de la garnison de la Valbonne <sup>(1)</sup> ;

Vu l'arrêté n° 362 du 17 mai 1999 portant changement de dénomination de cercles en 1998 et en 1999 <sup>(1)</sup> ;

Vu l'arrêté n° 115 du 13 mai 2009 portant changement de dénomination du cercle mixte du 68<sup>e</sup> régiment d'artillerie d'Afrique de la Valbonne (Ain) ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2009 portant création et organisation des bases de défense pilotes et fixant les attributions des commandants des bases de défense pilotes,

Arrête :

Art. 1er. Le cercle mixte de la Valbonne prend la dénomination de « cercle de la base de défense de la Valbonne ».

Art. 2. Le cercle de la base de défense de la Valbonne est un cercle mixte interarmées constitué au sein du groupement de soutien de la base de défense pilote de la Valbonne.

Art. 3. L'arrêté n° 565 du 6 août 2004 portant dissolution du foyer du 68<sup>e</sup> régiment d'Afrique de la Valbonne (Ain) est abrogé.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de division,  
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Alain FERRAND.

---

(1) n.i. BO.